

Julie-Victoire Daubié, première bachelière de France.

*De la condition économique,
morale et politique de la femme au
XIXe siècle*

Agnès THIERCE

Agnès THIERCE

Université Paris VII

Le 17 août 1861 à Lyon, pour la première fois, une femme, Julie-Victoire Daubié, se présentait aux épreuves du baccalauréat ès lettres et obtenait le diplôme. Signalée dans les Histoires du féminisme et de l'enseignement, la première bachelière de France reste, malgré tout, peu connue. La féministe qu'elle fut l'est moins encore. Sa carrière est le plus souvent réduite à son seul baccalauréat, événement essentiel mais qui s'inscrit dans une campagne plus large en faveur de l'instruction et du travail des femmes. La condition économique de la femme est ainsi l'objet premier des réflexions et revendications de Julie-Victoire Daubié de 1859 à 1869 surtout. A partir de cette date, elle s'attache plus particulièrement à la condition morale de la femme en dénonçant la prostitution réglementée ou l'immoralité masculine. Enfin, elle lutte également dès 1869 pour les droits politiques. Trois grands thèmes nourrissent ainsi trois campagnes successives définies chronologiquement par ses actions et par ses écrits. Parmi ces derniers, *La*

1. Il existe des motifs de dispense.

2. MAYEUR (F), *L'éducation des filles en France au XIXe siècle*, Paris, Hachette, 1979, p. 8.

3. MAYEUR (F), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation*, Paris, Labat, 1981, tome 3, p. 134.

femme pauvre au XIXe siècle, ouvrage majeur à plus d'un titre : il contient l'essentiel de la pensée de J-V. Daubié autour des trois axes précédemment cités ; l'enquête d'une remarquable richesse dont il est issu est incontournable pour tout historien des femmes au XIXe siècle ; il s'inscrit tout à fait dans le féminisme du siècle dernier avec par exemple la revendication de l'égalité des sexes dans l'enseignement. Il s'en éloigne pourtant sur certains thèmes et met ainsi à jour les particularités de J-V. Daubié - notamment l'omniprésence d'un certain moralisme dans ses écrits - particularités qui sont parfois synonyme d'isolement, par exemple en matière de revendications suffragistes. De sa vie privée, l'historien n'a que peu d'éléments : née le 26 mars 1824 à Bains dans les Vosges, dernière des huit enfants d'un caissier, orpheline de père à un an, préceptrice, célibataire, décédée le 26 août 1874. La Julie-Victoire d'avant 1859 reste peu connue. A partir de cette date, c'est celle du domaine public qui s'offre à notre regard avec sa première campagne : celle en faveur de l'instruction et du travail des femmes.

VAINCRE LA MISOGYNIE UNIVERSITAIRE

Le baccalauréat s'inscrit bien sûr dans ce premier thème de réflexion. Outre son côté spectaculaire, il s'agit de l'observer en amont - comme révélateur des problèmes des femmes pour accéder aux sphères de l'enseignement supérieur - et en aval - quelles sont les conséquences sur l'accès des femmes aux études universitaires ?

Même après la loi Falloux qui « impose »¹ une école primaire de filles dans chaque commune de huit cents âmes, les filles sont sous-scolarisées par rapport aux garçons. En outre,

l'enseignement est d'un niveau inférieur en qualité même car 56% d'entre elles, contre un quart pour les garçons, sont instruites par les religieuses dont la capacité n'est pas vérifiée, la lettre d'obédience les dispensant de diplôme. Quant à l'enseignement secondaire, il est officiellement créé par la loi Camille Sée du 21 décembre 1880. Jusqu'alors il est religieux et payant. Il y avait, comme l'a montré Françoise Mayeur, une double ségrégation, sexuelle et sociale, car il n'y avait pas l'idée d'une promotion sociale d'une génération à l'autre, de père à fils, à fille moins encore².

Face à cette situation, quel fut le parcours de Julie-Victoire Daubié, femme et issue d'un milieu modeste ?

Elle suivit sa scolarité à Fontenoy le Château. Après de bonnes études primaires, elle obtient, le 31 août 1844, son brevet supérieur de capacité. Rien finalement d'exceptionnel dans ses débuts. Cependant à la différence des autres jeunes filles, elle apprit le grec et le latin avec son frère Joseph-Florentin Daubié. L'apprentissage de ces deux langues, comme celui des mathématiques et de la philosophie, était traditionnellement refusé aux femmes sous prétexte qu'elles étaient dangereuses pour leur modestie et le développement de leur esprit³. C'était surtout les exclure de nombreux concours et examens.

Au problème d'acquisition des connaissances se greffait celui de faire appliquer leur droit à passer les examens. Etudier pour les femmes constituait déjà une entreprise difficile mais vouloir faire reconnaître leur mérite était plus ardu encore.

Julie-Victoire Daubié fut ainsi refusée parmi les candidats au baccalauréat à Paris et, selon la tradition orale, à Aix. C'est finalement Lyon qui

fut le théâtre de cette première. Elle y bénéficiait d'une certaine notoriété depuis sa participation au concours de l'Académie impériale en 1859, nous le verrons, et de l'appui de son ami Arlès-Dufour⁴, qui la soutiendra tout au long de sa carrière. Julie-Victoire Daubié dut cependant convaincre le recteur en lui affirmant que rien dans les lois ne permettait d'interdire à une femme de se présenter aux épreuves d'un examen.

Elle fut reçue avec la mention « passablement »⁵ et non pas brillamment comme l'affirment certains. Il importe de rester dans la réalité. J-V Daubié n'était pas un génie et ne voulait pas être considérée comme un phénomène. C'était une femme aux capacités intellectuelles « ordinaires ». C'est à ce seul titre qu'elle pouvait espérer ne pas rester une exception.

La délivrance de son diplôme ne fut pas sans poser de problèmes puisqu'il fallut de nouvelles démarches d'Arlès-Dufour et même de l'impératrice Eugénie qui aurait provoqué un conseil des ministres pour cette cause⁶. C'est finalement en mars 1862 que Julie-Victoire obtint satisfaction. Le ministre de l'Instruction publique, M. Rouland, aurait alors déclaré : « Vous voulez ridiculiser mon Ministère »⁷. Cette lutte de plusieurs mois pour la remise de son diplôme dépassait la simple réclamation d'un dû ; elle répondait à une idée précise des études : elles devaient être couronnées par un examen et un diplôme reconnaissant la valeur des enseignements suivis et la capacité des femmes en étant titulaires. Les diplômes ont deux desseins principaux : nier l'infériorité « naturelle » de la femme et surtout lui permettre de sortir de son infériorité salariale.

La réussite de J-V Daubié fut assez bien accueillie. Les étudiants lyonnais se cotisèrent pour lui offrir un anneau

d'or⁸. Cette réaction n'allait pas de soi : en 1887, Blanche Edwards, première femme interne des hôpitaux de France, fut brûlée en effigie par ses « confrères » en signe de protestation. Julie-Victoire Daubié reçut également les félicitations des célébrités littéraires du temps⁹. La presse signala brièvement l'événement et sans le commenter.

Léon Richer écrit en 1877 à propos de ce premier baccalauréat : « *La routine était vaincue, une porte était forcée ; et par cette porte ont passé, depuis, un nombre respectable de brillants sujets féminins* »¹⁰. Cette affirmation est contredite par les chiffres - Edmée Charrier relève en moyenne quatre à cinq bachelières par an jusqu'à la fin du XIXe siècle¹¹ - et les faits. Comment parler d'ouverture du baccalauréat et des études universitaires au « deuxième sexe » alors que l'enseignement secondaire féminin est presque inexistant jusqu'en 1880 et de moindre valeur jusqu'en 1924¹² ?

La seconde bachelière française, Emma Chenu, passa les épreuves à la Sorbonne et obtint son diplôme sans difficulté en 1863. Toutefois d'autres exemples, notamment celui de Blanche Edwards, déjà cité, contredisent celui-ci et montrent que l'accès des femmes aux études est loin d'être banalisé.

Les bachelières restent des exceptions pendant tout le XIXe siècle et Michel Tournier a montré que les titulaires d'un grade supérieur au baccalauréat sont peu nombreuses par rapport au nombre déjà faible des premières : de 1866 à 1882, il relève 49 bachelières ès sciences, 32 ès lettres, 3 licenciées ès sciences, 2 ès lettres, 20 docteurs en médecine¹³. Ces chiffres et l'expérience de Julie-Victoire Daubié invitent à poser le problème de l'accès des femmes aux autres grades

4. Professeur de lettres à l'académie de Lyon, saint-simonien, exerçant dans le commerce.

5. AN : F17/4956 registre 14329.

6. La revue *Guillaume Budé*, dossier J-V Daubié à la bibliothèque M. Durand.

7. I. DECAVE dans *l'Intransigeant*, dossier J-V Daubié à la bibliothèque M. Durand.

8. Revue *Guillaume Budé*, *op.cit.*

9. Lettres rééditées en 1992 grâce à Roymonde BULGER : *Lettres à Julie-Victoire Daubié*, New York, Peter Lang, 1992.

10. RICHER (L.), *La femme libre*, Paris, Dentu, 1877, p. 100.

11. *L'évolution intellectuelle féminine*, Paris, Mecheleinck, pp. 192-197.

12. Décret du 25 mars 1924 proclamant l'identité des programmes masculins et féminins et donc l'équivalence des diplômes.

13. TOURNIER (M), *L'accès des femmes aux études universitaires en France et en Allemagne, 1821-1967*. Thèse de 3ème cycle, R. Descartes, 1972, p. 26.

14. *La femme pauvre au XIXe siècle*, 2ème édition, Tome 1, p. 13.

15. *Ibid.*, préface.

universitaires et de leur assistance aux cours.

En effet, si Julie-Victoire obtint sa licence ès lettres le 28 octobre 1871, c'est seule qu'elle dut la préparer car il lui fut interdit de suivre les enseignements. Ce n'est qu'en 1880 que la Faculté des Lettres de Paris ouvrit ses portes aux femmes. C'est peut-être pourquoi il faut attendre 1892 pour qu'une deuxième femme soit titulaire d'une licence de lettres.

Ainsi donc à la fin du Second Empire, tous les examens sont « accessibles » aux femmes grâce à des pionnières telles que Julie-Victoire Daubié. Mais il faut attendre la Troisième République pour que l'enseignement secondaire et supérieur s'ouvre aux femmes. Et plus encore pour observer une évolution des mœurs ; même diplômées, elles se heurtent à de fortes réticences pour exercer leur métier. Ainsi, Mademoiselle Chauvin, première docteur en droit en 1892, demande en 1897 à exercer au barreau de Paris. Ce n'est qu'en 1900, après trois ans de lutte, qu'elle put devenir avocate. Il s'agissait là de les accepter dans des carrières élevées et non plus « seulement » d'instaurer l'égalité dans des métiers mal considérés.

S'il n'y a pas chez Julie-Victoire Daubié la volonté que toutes les femmes aillent à l'Université, il y a celle que toutes les femmes aient une formation et le diplôme l'attestant, qu'aucune entrave administrative ou liée à la coutume ne s'oppose aux aspirations intellectuelles et professionnelles des femmes, quelles qu'elles soient. Ses revendications au sujet de l'enseignement ont un dessein professionnel. L'expression dont elle qualifie le baccalauréat est à ce titre révélatrice : « *brevet d'exclusion pour les emplois sérieux des administrations particulières* »¹⁴. Des études pour

accéder à un plus grand nombre de métiers, des diplômes pour parvenir aux mêmes postes et aux mêmes salaires que les hommes : tel est son but.

L'ÉGALITÉ POUR L'HOMME ET LA FEMME DANS LES MOYENS D'ACTION ET DANS L'ACTION. 1859-1869

La première campagne de Julie-Victoire Daubié, en faveur d'une amélioration de la condition économique de la femme, n'est pas réductible à son seul baccalauréat. Elle débute dès 1859 avec sa participation au concours de l'Académie Impériale de Lyon, organisé par Arlès-Dufour. Le sujet proposé était le suivant : chercher les moyens d'élever le salaire des femmes à l'égal de celui des hommes et ouvrir aux femmes de nouvelles carrières et de nouveaux travaux remplaçant ceux qui leur sont successivement enlevés par la transformation des usages et la concurrence des hommes¹⁵.

Le mémoire de Julie-Victoire Daubié remporta le prix. Ce travail fut publié sept ans plus tard sous le titre de *La femme pauvre au XIXe siècle* et obtint, en 1867, la mention honorable du jury international de l'Exposition universelle. Pourtant, ses idées sont diffusées bien avant. Dès 1862, elle intervient dans la presse économiste, dans *Le journal des économistes* et *L'économiste français*. Il faut sans doute y voir le fruit d'une certaine notoriété acquise à la suite de son baccalauréat. En outre, les écrits de Julie-Victoire Daubié trouvaient tout à fait leur place dans cette presse car la condition économique est l'objet premier de ses revendications - la première édition de *La femme pauvre au XIXe siècle* y est toute entière consacrée - et n'est jamais occultée dans ses ouvrages. Son principal dessein est de donner à la femme les moyens de

vivre de son travail. Ses articles abordent toutefois des sujets d'une grande diversité : enseignement et travail des femmes, prostitution, débauche, droits des enfants, etc. Certains, comme « A propos des omnibus »¹⁶ témoignent qu'aucune injustice ne l'indiffère et qu'elle est prête à se battre et à revendiquer pour tout, y compris pour la place des femmes dans les transports en commun, etc.

Plus tard, à partir de septembre 1869, elle participe au journal féministe *Le droit des femmes*, créé en avril 1869¹⁷. D'une diffusion moins large que les deux organes de presse précédemment cités, celui-ci lui offre cependant la possibilité d'évoquer davantage de thèmes et notamment à partir de 1870, celui du suffrage des femmes. A cette occasion, des désaccords avec les autres féministes, en particulier Maria Deraismes et Léon Richer, s'expriment. Quoiqu'il en soit, cette collaboration permettait des contacts avec d'autres militants.

Elle participa à un deuxième concours, organisé celui-là par le ministère de l'Instruction publique et des cultes, du 12 décembre 1860 au 5 février 1861. Le sujet invitait à réfléchir sur « les besoins de l'instruction publique dans une commune rurale au triple point de vue de l'école, des élèves et du maître ». M. Rouland ne lut pas le mémoire de Julie-Victoire. Le sexe de l'auteur ne suffit pas à expliquer ce refus. Son travail était hors le sujet du concours. Il est cependant une étude complète de l'enseignement féminin. Il fut publié dès janvier 1862, dans une édition saint-simonienne, grâce semble-t-il à un nouvel appui d'Arlès-Dufour, sous le titre de *Du progrès dans l'enseignement primaire. Justice et liberté !* Ce livre avait deux objets de lutte principaux : le privilège des

religieuses et celui des hommes face aux femmes dans l'enseignement tant au niveau de la formation - plus d'écoles, de bourses, etc. -, au niveau du recrutement - moins de diplômes exigés des hommes, les religieuses en étant dispensées par la lettre d'obédience - qu'au niveau du traitement. Ces dénonciations sont particulièrement vives. Sans doute Julie-Victoire Daubié était-elle directement concernée étant préceptrice. En outre, elle estime que la fonction enseignante est « la seule carrière libérale ouverte à la femme »¹⁸. Sa condamnation de la lettre d'obédience tient d'une part au fait que les institutrices laïques étaient lésées, d'autre part à celui que le niveau scolaire s'en trouvait affaibli. C'est donc un combat féministe à part entière. Ses critiques contre le privilège religieux eurent des conséquences heureuses - le succès du livre et les échos dans la presse - et d'autres moins - c'est à la suite de cela que Julie-Victoire Daubié aurait été excommuniée ; son frère, Joseph-Florentin Daubié, dut intervenir à sa mort pour qu'elle ait un enterrement religieux¹⁹.

Le travail majeur de Julie-Victoire Daubié reste cependant *La femme pauvre au XIXe siècle*. L'édition de 1866 était toute entière consacrée à la condition économique et professionnelle de la femme. Son dessein premier était l'indépendance matérielle du « deuxième sexe ». Majeur dans la carrière de Julie-Victoire Daubié, ce livre l'est également dans l'histoire du féminisme en tant que premier ouvrage sur le travail des femmes, et plus généralement leur condition de vie, écrit par une femme. Il est nourri d'une enquête très minutieuse. S'il ne concerne pas toutes les femmes, il n'est cependant pas réductible à l'étude de l'indigente, comme pourrait le laisser

16. *L'économiste français*, 17 mai 1866 et le 26 juillet 1866.

17. Il prend le nom de *L'avenir des femmes*, le 24 septembre 1871. Cf. La communication de L. KLEJMAN et F. ROCHEFORT.

18. *Du progrès dans l'enseignement primaire. Justice et liberté !* Paris, Librairie de Madame Claye, 1862, p. 9.

19. THEVENY (B), « A l'aube du féminisme, une vosgienne : Julie-Victoire Daubié. Première bachelière de France », *Annales de la société d'émulation du département des Vosges*, 1988.

20. J.V. DAUBIÉ *La femme pauvre au XIXe siècle*, Tome 1, p.6.

21. LACOMBE (Paul), « La femme pauvre au XIXe siècle », *Le Temps*, 18 juillet 1866, p.3.

supposer son titre. Son objet est la femme qui doit travailler pour vivre.

Dans le premier tome, elle présente les différentes causes de paupérisme pour son sexe. Ce sont essentiellement la centralisation - tout dépend de l'Etat, d'une « partialité inconcevable » pour distribuer les emplois, les retraites, pour dispenser l'enseignement ; il crée et entretient l'inégalité - et l'irresponsabilité morale parce que l'infériorité de salaire rend la femme dépendante de l'aide du mari et plus encore lorsqu'elle est mère. Elle affirme alors la nécessité d'une étroite solidarité entre paternité, maternité et filiation²⁰.

A travers cela apparaît une des caractéristiques du féminisme de Julie-Victoire Daubié : économie, moralité et politique sont liées dans sa pensée. Surtout les considérations morales, voire moralistes, sont omniprésentes.

Cet aspect du féminisme de Julie-Victoire Daubié n'échappa pas à ses contemporains. L'accueil de *La femme pauvre au XIXe siècle* par la presse fut globalement favorable. Les journalistes relèvent le sérieux de l'enquête. C'est essentiellement dans les parties consacrées aux moyens de subsistance des femmes que transparait le très important travail de recherche : chaque profession est l'objet de comparaison entre la situation des hommes et celle des femmes l'exerçant et à tous les niveaux : enseignement, apprentissage, recrutement, condition de travail, niveau des postes occupés, etc. Cet examen fait, Julie Daubié revendique l'ouverture de nouveaux emplois aux femmes, l'accès à des carrières c'est-à-dire à des travaux de responsabilité, avec les mêmes chances de promotion que les hommes et réclame l'égalité des salaires. Ces exigences sont résumées dans sa devise : l'égalité pour l'homme et la femme dans les moyens d'action -

enseignement essentiellement - et dans l'action - le travail.

Les articles de presse remarquent également que Julie-Victoire Daubié, contrairement à d'autres, propose des solutions. Certaines sont concrètes et simples, d'autres plus utopistes - par exemple, le financement d'une université de jeunes filles par la suppression de l'armée - ou plus abstraites - la moralisation de la société. Les journalistes n'adhèrent pas bien sûr à toutes les revendications et suggestions de Julie-Victoire Daubié. Mais leurs critiques sont négatives surtout en ce qui concerne le style de l'auteur. Beaucoup regrettent « l'invasion » de la passion dans le domaine de l'économie. Et Paul Lacombe d'affirmer qu'elle est « la clef de tous ses défauts comme de toutes ses qualités »²¹ car si elle nuit parfois à la suite et à l'ordre de ses expositions, elle est également à l'origine de l'enquête minutieuse du livre, Julie-Victoire Daubié refusant de prendre son parti de l'abus le plus léger. Cette passion donne quoiqu'il en soit une puissance au livre : le travail du chercheur s'enrichit du vécu et de l'engagement de l'auteur.

Le style particulier de l'ouvrage est issu pour une large part du fait que les considérations économistes y côtoient les réflexions moralistes. C'est une donnée permanente de ses écrits qui se reflète bien évidemment dans ses actions, en les limitant souvent.

Audacieuse dans ses actions - le baccalauréat et la licence - elle reste malgré tout modérée. Elle revendique de meilleures conditions de vie et de travail pour la femme « pauvre » et non l'émancipation générale, dans et par le travail, de la femme dont la place idéale reste dans la famille, au foyer.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de moraliser la société - sous-

entendue masculine - et ses principales institutions. En premier lieu, le mariage doit être réformé. Il s'agit d'obtenir l'émancipation de la femme au sein du foyer, émancipation juridique bien sûr mais aussi et surtout responsabilisation et moralisation du mari, qui ne rendront plus indispensable l'indépendance économique de la femme. Cela n'est pas sans contradiction avec son affirmation de « l'indépendance matérielle, mère de la dignité humaine »²².

LA CONDITION MORALE. 1869 - 1871

Les argumentations morales sont une constante du féminisme de Julie-Victoire Daubié et peut-être plus généralement du féminisme du XIXe siècle²³. Toutefois, à partir de 1869, elle milite pour une « révolution morale ». Et faire de la moralisation de la société l'objet de toute une campagne féministe était sans doute inédit.

Nous avons déjà évoqué l'omniprésence du moralisme chez Julie-Victoire Daubié. La diffusion de l'enseignement féminin est présentée comme créateur de moralité ; le suffrage des femmes comme un moyen de moraliser la société, le pouvoir. Ce moralisme limite ses revendications féministes : ainsi, par exemple, bien qu'elle affirme théoriquement les bienfaits de la mixité scolaire, elle la rejette dans l'enseignement secondaire pour des raisons de moralité, tout en ayant conscience que cela repousse l'identité des cours, programme et diplômes et donc l'égalité des chances devant l'emploi. Le moralisme de Julie-Victoire se traduit par une réflexion en termes de devoirs des uns - des hommes, de la société - plus qu'en termes de droits des autres - les femmes et les enfants. C'est la base même de son

moralisme car dans la notion de devoir il y a bien sûr celle d'obligation morale.

Sa campagne pour la moralité débute activement à partir de 1869. C'est à cette date que *La Femme pauvre au XIXe siècle* s'enrichit de la partie consacrée à la condition morale. Le 4 juin, elle envoie une pétition au Sénat exigeant la suppression de la prostitution réglementée et l'abrogation de l'interdiction de la recherche de la paternité et de la maternité²⁴.

La question de la femme par Alexandre Dumas fils, *Le Manuel du jeune homme*, par Silvio Pellico, traité de moralisation de l'adolescence pervertie, *La Tolérance légale du vice*, plaidoyer collectif, avec notamment Victor Hugo et John Stuart Mill, contre la prostitution. Ces trois brochures furent préfacées par Julie-Victoire Daubié, éditées et distribuées gratuitement par l'Association pour l'émancipation progressive de la femme en 1872. Cette organisation, créée en novembre 1871 par Julie-Victoire Daubié et présidée par Arlès-Dufour, avait comme programme le suffrage des femmes et la lutte contre la débauche²⁵. La simultanéité des actions et revendications autour de ces deux thèmes peut surprendre. Toutefois, nous avons vu qu'elle voit dans le vote féminin un moyen de moraliser la société ; en outre, nous verrons qu'elle revendique un électoral sélectionné notamment sur des critères moraux. Moralisme et suffragisme sont donc loin d'être contradictoire dans sa pensée.

Le second tome de *La femme pauvre au XIXe siècle* est la source première pour saisir l'objet de cette campagne. Julie-Victoire Daubié y dénonce l'« immoralité sociale » et l'« irresponsabilité morale ». La première permet par exemple à l'homme de se satisfaire de la débauche des villes au lieu de se

22. J.V. DAUBIÉ, *La femme pauvre au XIXe siècle*, Tome 2, p. 73.

23. FRAISSE (G), « Féminisme et moralisme », *L'Histoire sans qualités*, Paris, Galilée, 1979, pp. 189-218.

24. Reproduite dans *Le Droit des femmes* du 25 septembre 1869, p. 3.

25. Cf. *L'émancipation de la femme en dix livraisons*, Paris, Thorin, 1871-1872.

26. Le Tome 2 de *La femme pauvre au XIXe siècle* est traduit par Josephine Butler pour réclamer l'abolition de la prostitution réglementée devant le Parlement.

27. 3ème livraison de *L'Emancipation de la femme*, op.cit.

marier. La seconde laisse ce même homme abandonner femme et enfants. Elles sont donc deux causes importantes de paupérisme pour la femme. Les conséquences sont que les femmes « tombent » soit dans le suicide soit dans le vice.

Deux revendications principales marquent cette campagne : abolition de la prostitution réglementée, pour laquelle Julie-Victoire fait figure de pionnière parmi les féministes en France et de référence en Angleterre²⁶, abrogation de l'interdiction de la recherche du père. En effet, si le premier thème abordé dans le volume consacré à la condition morale de *La femme pauvre au XIXe siècle* est celui de la prostitution, l'essentiel concerne les conséquences de l'immoralité sur les enfants : trouvés, abandonnés, adultérins, nés d'inceste, etc. La femme n'est-elle pas toujours définie au XIXe siècle par rapport à l'homme ou aux enfants ? C'est souvent en s'appuyant sur sa qualité même de mère ou d'épouse que les féministes du siècle dernier revendiquent. D'où la présence d'argumentations morales dans leurs écrits. Julie-Victoire Daubié n'échappe à cela.

Lors de cette campagne, l'influence saint-simonienne sur sa pensée transparait. Enfantin liait la notion de progrès à celle de régénération morale de l'individu et de la société. Chez Julie-Victoire Daubié, par individu, il faut entendre l'homme : ses propos ou actions autour de la prostitution, de l'infanticide, de l'interdiction de la recherche de la paternité, sont autant de condamnation de l'immoralité masculine et de la *double morale*. Sa volonté de restauration de la famille et son idéal de la femme au foyer passent par une moralisation et une responsabilisation de l'homme et non de la femme, victime

avant tout. L'amélioration de la condition féminine, économique notamment, en dépend. La moralisation de l'homme, entraînant la restauration du mariage et le rétablissement de la femme au foyer, est donc autant un idéal qu'un besoin social.

LA CAMPAGNE SUFFRAGISTE. 1870 - 1872.

Le dernier axe de réflexion et de revendication de Julie-Victoire Daubié, à partir de 1870, est politique. Pionnière, elle l'est une nouvelle fois. Elle est en effet la seule à (ré) agir face aux événements politiques français et aux succès des féministes anglaises et américaines. En 1869, ces dernières obtiennent le droit de vote dans l'Etat du Wyoming. La même année, la Grande-Bretagne accorde aux femmes la participation au vote municipal censitaire. Ces succès servirent d'argument à Julie-Victoire Daubié et sans doute de modèle. Ainsi chacune des dix brochures de *L'Emancipation de la femme*, publiées de la fin de la Commune à février 1872 et qui constituent son dernier ouvrage, contient un discours d'un membre du mouvement suffragiste anglais.

La réaction aux événements français est plus remarquable encore, d'autant plus qu'elle est unique.

Après la proclamation de la République, le 4 septembre 1870, elle envoie une lettre au maire du VIIIe arrondissement demandant son inscription sur les registres électoraux. Celle-ci comporte l'essentiel de son argumentation en faveur du suffrage féminin²⁷. Son argument premier est le principe d'universalité déjà utilisé par Jeanne Deroin sous la Seconde République.

En 1871, elle adresse une nouvelle demande d'inscription pour voter avec

une pétition de femmes veuves et « majeures » c'est-à-dire célibataires. Le vote de celles-ci est revendiqué dans l'immédiat. Celui des femmes mariées n'est pas rejeté mais il est remis à plus tard après leur émancipation civile. Ceci peut paraître en contradiction avec son refus de repousser les revendications politiques, une fois les demandes de réformes civiles satisfaites, comme le préconisaient ses partenaires du journal *L'Avenir des femmes*. Mais elle estime que si des objections peuvent être faites au vote des femmes mariées sous prétexte de dépendance par rapport au mari, de non-paiement de l'impôt ou encore de minorité juridique, rien ne peut s'opposer à celui des veuves ou célibataires.

Après la Commune, elle prend une nouvelle initiative avec la fondation de L'Association pour l'émancipation progressive de la femme. Elle avait été précédée en 1870 par une éphémère Association pour le suffrage des femmes. La nouvelle appellation, moins radicale, n'évite pas à Julie-Victoire Daubié l'isolement dans son combat. Léon Richer, Maria Deraismes et les autres féministes jugent que ce sont des revendications prématurées. Isolée, elle l'est plus encore à la mort d'Arlès-Dufour, en février 1872, qui laisse son association sans financement.

Le suffrage tel que l'envisage J-V Daubié n'est pas un but en lui-même ; il est une arme pour obtenir des réformes civiles. C'est pourquoi elle affirme qu'il est la base du progrès social. Pour le revendiquer, elle utilise l'argument de l'impôt : les femmes le paient, elles ont les mêmes devoirs que les hommes, elles doivent avoir les mêmes droits. Hubertine Auclert reprendra plus tard cette idée et d'une façon plus radicale, en refusant de le payer. Elle joue sur les termes de la loi

et surtout sur celui de « français ». Les femmes sont comme tous *les français* pour les devoirs, les épreuves - la guerre notamment. C'est cette même notion de souffrances et résistances identiques face aux épreuves nationales qui donnera aux françaises le droit de vote après la deuxième guerre mondiale - mais ne le sont pas pour les droits - politiques ou autres, comme l'enseignement.

Julie-Victoire Daubié repousse le suffrage universel. La votation doit être basée sur la capacité, « *L'esprit humain se trouve (...) humilié de voir l'homme éclairé partager son millionième de souveraineté nationale avec le dernier rustre du dernier hameau qui, ne sachant ni A ni B, est aussi étranger à toute question politique ou sociale que le cheval qu'il étrille* »²⁸ et sur la moralité : « *seront déchues du droit de vote celles dont l'immoralité est notoirement connue* »²⁹. Enfin la votation privilégiera la famille. Elle propose que chaque électeur ait, outre son vote personnel, celui des mineurs dont il a la charge. Il s'agit de minimiser le poids du célibat qui a « *une trop grande prépondérance dans les élections* »³⁰.

Le suffragisme de Julie-Victoire Daubié est donc tout à fait original car empreint de moralisme. Il est également restrictif. Son moralisme joue d'ailleurs le plus souvent ce rôle : celui de limiter l'ampleur de ses revendications féministes.

Cette dernière campagne fut un échec : au niveau de la satisfaction des revendications bien sûr - mais beaucoup d'autres échoueront par la suite - mais surtout au niveau de la mobilisation. Pour la moralité et les droits politiques, Julie-Victoire devint plus militante. Sa première campagne ne fut pas passive : ses diplômes et ses écrits. Mais ce sont

28. *La femme pauvre au XIXe siècle*, Tome 1, p. 224.

29. 4ème livraison de *L'Emancipation de la femme*.

30. *La femme pauvre au XIXe siècle*, Tome 1, p. 247.

des actions menées en solitaire. A partir de 1869, elle cherche à organiser sa lutte et à s'entourer en utilisant tous les moyens d'expression et de revendication démocratiques : livres, journaux, pétitions, lettres, associations, propagande gratuite, etc. Pourtant, elle échoue et reste isolée, au sein même du mouvement féministe. C'est sans doute sa qualité même de militante qu'il faut mettre en cause. Ses plus grandes réussites furent les actions qu'elle mena seule.

Julie-Victoire Daubié meurt le 26 août 1874 à Fontenoy-le-Château, laissant inachevée une thèse sur la condition de la femme dans l'Antiquité. Dès 1872, atteinte d'une maladie, ses interventions se raréfient. Cependant, bien que brève - 1859-1872 - sa carrière est riche. Elle apparaît en premier lieu comme la féministe des femmes seules, et « *pauvres* » : celles qui doivent travailler et donc avoir une formation ; celles qui sont abandonnées après avoir été séduites ; celles qui ont le même droit que les hommes à l'exercice du vote. Face à cela, l'idéal que constitue pour elle la femme au foyer et le mariage, restauré, peut apparaître comme un paradoxe. Mais sa défense des femmes seules ne doit pas être comprise comme celle du droit pour une femme à être, à choisir d'être, célibataire. Il faut toujours distinguer, dans la pensée de Julie-Victoire Daubié, l'idéal de la nécessité face à la réalité.

Sa troisième campagne, pour le suffrage, est plus radicale malgré ses limites. Le vote est un droit et une arme. Suffragiste, elle l'est avant même Hubertine Auclert, fréquemment considérée comme pionnière en la matière. De même sa lutte contre la prostitution ou toute autre forme de *débauche* est inédite chez une féministe.

Son baccalauréat est évidemment sans précédent.

Ainsi à travers ces trois campagnes, Julie-Victoire Daubié offre le portrait d'un féminisme novateur à dimension sociale et morale dont le caractère révolutionnaire pour le XIXe siècle apparaît particulièrement dans ses actions au sein de l'Université.